



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **6 octobre 2014** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Geneviève Dallaire  
Siège # 2 M. Pascal Lessard  
Siège # 3 M. Jean-Marie Dionne  
Siège # 4 Mme Marie-Jeanne Ouellet  
Siège # 5 M. Rémi Loignon  
Siège # 6 M. François Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Loignon et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 03.01 - Séance ordinaire du 8 septembre 2014**
- 04 - VOIRIE**
  - 04.01 - Rapport de l'employé de voirie**
- 05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
  - 06.01 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

- 06.02** - Adoption des prévisions budgétaires 2015 de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud
- 07** - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 07.01** - Réseau de distribution de l'eau potable
- 08** - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 08.01** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
  - 08.02** - Acceptation du rapport financier concernant le parc accessible au Bâtiment multifonctionnel
- 09** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 09.01** - Plan de développement de la municipalité
  - 09.02** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 10.01** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
  - 10.02** - Acceptation des dépenses
  - 10.03** - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 11.01** - Plan des mesures d'urgence
- 12** - LÉGISLATION
  - 12.01** - Adoption du règlement no 1500-2014 concernant les nuisances
  - 12.02** - Avis de motion - règlement 1200-2014 règlement harmonisé sur l'utilisation de l'eau potable
  - 12.03** - Avis de motion - 290 concernant la gestion de l'eau potable
  - 12.04** - Prochain règlement : paix et bon ordre
- 13** - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14** - VARIA
- 15** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Rémi Loignon et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2014-10-19**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2014**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

### **4 - VOIRIE**

#### **4.1 - Rapport de l'employé de voirie**

**2014-10-20**

##### **4.1.1 - Suivi des travaux dans le cadre de la subvention PAARM**

Attendu qu'il reste un montant approximatif de 10 000\$ à dépenser dans le cadre de la subvention PAARM;

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'autoriser monsieur Gaston Lagrange, inspecteur municipal à effectuer les travaux de reprofilage de fossé et de gravelage dans les rangs.

2014-10-21

#### **4.2 - Engagement d'un nouvel inspecteur municipal**

ATTENDU QUE monsieur Gaston Lagrange a remis sa démission au conseil municipal en juillet dernier;

ATTENDU QUE la municipalité a affiché le poste d'inspecteur municipal et que des entrevues ont été effectuées par un comité qui a présenté ses résultats au conseil;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modifications apportées à l'entente entre la municipalité et le nouvel inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'engager monsieur David Gamache pour le poste d'inspecteur municipal et autorise monsieur Jean-Guy Plante, maire et madame Chantale Gareau, secrétaire-trésorière à signer la nouvelle entente.

### **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

##### **6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

2014-10-22

##### **6.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2015 de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud**

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale a déposé ses prévisions budgétaires pour l'année 2015;

ATTENDU QUE le montant de la quote-part prévu pour 2015 s'élève à \$ 16 028 pour la municipalité de Saint-Philibert;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par monsieur Pascal Lessard, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité d'accepter les prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud.

### **7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

#### **7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**

### **8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

#### **8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

2014- 8.2 - Acceptation du rapport financier concernant le Parc Accessible au  
10- Bâtiment multifonctionnel  
23

ATTENDU QUE le rapport final du projet a été présenté au conseil par la directrice générale;

Le rapport financier final:

<b>Sources de financement</b>	<b>Montants prévus</b>	<b>Montants obtenus</b>
Promoteur	\$ 6 200	\$ 6 200
Pacte rural	\$ 23 071.61	\$ 23 071.61
Caisse Desjardins	\$ 1 000	\$ 500
Député Dutil	\$ 500	\$ 500
Citoyens Bénévolat	\$ 800	\$ 800
<b>Total</b>	<b>\$ 31 571 .61</b>	<b>\$ 31071.61</b>

<b>Sources de financement</b>	<b>Montants prévus</b>	<b>Montants obtenus</b>
Équipement de parc	\$ 11 014	\$ 6824.94
Aménagement du parc	\$ 16 400	\$ 23 272.34
Travaux	\$ 800	\$ 817.41
Imprévus	\$ 3 357.61	\$ 0
<b>Total</b>	<b>\$ 31 571.61</b>	<b>\$ 30 914.69</b>

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur François Morin et accepté à l'unanimité d'approuver le rapport final du projet parc accessible au bâtiment multifonctionnel.

## **9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.1 - Plan de développement de la municipalité**

Prochaine rencontre le 28 octobre prochain à 19h

### **9.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

2014-10-24

### **9.3 - Résolution refus de poursuivre le projet de la rénovation de l'ancien édifice municipal dans le cadre du Programme Initiative d'Investissement Local**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Philibert a effectué une demande d'aide financière dans le cadre du programme initiative d'investissement local pour la rénovation de la salle municipale;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière a été acceptée;

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé de ne pas poursuivre le projet de rénovation de l'ancienne salle municipale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à la majorité d'envoyer la présente résolution à L'Agence de développement économique du Canada afin de les informer que la municipalité ne réalisera pas le projet de rénovation de l'ancienne salle municipale et retire la demande d'aide financière dans le cadre du Programme Initiative d'Investissement Local.

## **10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**2014-10-25**

### **10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

**2014-10-26**

### **10.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité;

QUE les dépenses du mois d'octobre 2014, au montant total de 37 133.09 \$ soient acceptées et payées, telles qu'elles apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	31 738.86 \$
•Salaires nets versés	4 501.19 \$
•Remises d'employeur	893.04 \$
• <b>Total</b>	<b>37 133.09 \$</b>

Administration : chèque no.C1400225 à C1400244

Salaires : chèque no. P1400127 à P1400138

Adoptée unanimement

## **11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **11.1 - Plan des mesures d'urgence**

## **12 - LÉGISLATION**

**2014-10-27**

### **12.1 - Adoption du règlement no 1500-2014 concernant les nuisances**

Reporté

**12.2 - Avis de motion - règlement 1200-2014 règlement harmonisé sur l'utilisation de l'eau potable**

AVIS DE MOTION, DE L'ADOPTION, LORS D'UNE PROCHAINE SESSION, DU RÈGLEMENT NO 1200-2014 sur l'utilisation de l'eau potable.

Avis de motion est donné par la conseillère au siège no 1 , Mme Geneviève Dallaire, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 1200-2014 sur l'utilisation de l'eau potable . Une demande de dispense de lecture est également donnée.

**12.3 - Avis de motion - 290 concernant la gestion de l'eau potable**

REPORTÉ

2014-10-28

**12.4 - Prochain règlement : paix et bon ordre**

REPORTÉ

**13 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14 - VARIA**

2014-10-29

**14.1 - Journée de ski au centre de ski Saint-Georges**

ATTENDU QUE comme à chaque année, la municipalité peut offrir aux résidents de Saint-Philibert une journée de ski et de glissade au Centre de ski Saint-Georges et ce gratuitement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur François Morin et accepté par la majorité d'offrir une journée de ski en 2015 pour un montant de 100 \$.

**14.2 - Rencontre avec le MTQ le 21 octobre prochain**

Une rencontre aura lieu à 10 h avec un représentant du Ministère des Transports du Québec concernant l'état de la rue Principale (égoût pluvial, pont, etc.)

2014-10-30

**14.3 - Résolution offre de service pour la représentation à la cour municipale de Ville de Saint-Georges**

ATTENDU QUE la municipalité doit renouveler sa représentation à la Cour municipale pour l'année 2015;

ATTENDU QUE la firme Cain Lamarre Casgrain a déposé son offre de service pour 2015;

ATTENDU QUE le tarif horaire proposé est le même que celui de 2014, tout plaidoyer de culpabilité déposé à la cour avant l'audition du dossier sera considéré et facturé conformément au barème établi pour les dossiers non contestés, soit 80 \$.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Rémi Loignon et adopté à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la Firme Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la Cour Municipale de Ville de Saint-Georges.

#### **14.4 - Planifier une rencontre pour le budget de novembre**

La rencontre aura lieu le 18 novembre prochain à 19 h

**2014-10-31**

#### **14.5 - Décoration des salles municipales pour les fêtes 2014**

ATTENDU QU'en 2013, la décoration des salles a été faite par Mme Sonia Veilleux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Loignon et accepté à l'unanimité de demander à Sonia Veilleux de décorer la salle multifonctionnelle et l'OTJ pour les fêtes 2014.

**2014-10-32**

#### **14.6 - Résiliation de l'entente # 07-26 concernant l'utilisation du lac sur le lot 3 123 773**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre concernant la résiliation de l'entente #07-26 concernant l'utilisation du lac situé sur le lot 3 123 773;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité de résilier l'entente #07-26 à la demande du propriétaire. Une copie de cette résolution sera transmise au propriétaire.

**2014-10-33**

#### **14.7 - Grattage des cours 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017**

ATTENDU QUE Raymond Boucher & Fils inc. a déposé une offre de service pour trois ans pour le grattage des cours municipales 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 avec une augmentation de 3% par année;

2014-2015: OTJ - \$ 49.35, Salle municipale - \$ 49.35, Chemin de l'aqueduc - \$ 49.35, Patinoire - \$ 77.00, Borne fontaine - \$ 45.40, Salle multifonctionnelle - \$ 59.35

2015-2016: OTJ - \$ 50.83, Salle municipale - \$ 50.83, Chemin de l'aqueduc - \$ 50.83, Patinoire - \$ 79.31, Borne fontaine - \$ 46.76, Salle multifonctionnelle - \$ 61.13

2016-2017: OTJ - \$ 52.35, Salle municipale - \$ 52.35, Chemin de l'aqueduc - \$ 52.35, Patinoire - \$ 81.69, Borne fontaine - \$ 48.16, Salle multifonctionnelle - \$ 62.96

ATTENDU QU'une surcharge de carburant peut-être facturée si le prix est supérieur à 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Rémi Loignon et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour le grattage des cours municipales pour 2014 à 2017.

**2014-10-34**

**15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Plante, maire

\_\_\_\_\_  
Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.